



Un budget en mode développement durable à Saint-Félix-de-Valois

Saint-Félix-de-Valois, le 13 janvier 2025 – La municipalité de Saint-Félix-de-Valois a adopté son budget 2025 et le programme triennal d’immobilisations (PTI) pour les trois prochaines années lors de la séance extraordinaire spéciale du budget tenue le 11 décembre 2024.

« Avec la bonne situation financière de la Municipalité, nous avons pu limiter la hausse du compte de taxes moyen à 1,8 % tout en finançant divers projets par les surplus du fonds général, indique Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois. De plus, l’efficacité de l’organisation à obtenir des subventions gouvernementales nous permet de réaliser plusieurs projets avec un impact financier limité pour les citoyens. Ce budget nous permet de réaliser plusieurs actions de notre planification stratégique de développement durable, dont l’entretien de nos équipements et la réalisation de nouveaux projets sociaux et environnementaux pour répondre aux besoins de la communauté. »

Budget 2025

Totalisant 13 770 742 \$, le budget 2025 représente une augmentation de 7,38 % (946 015 \$) par rapport à 2024.

DÉPENSES

La majorité de la hausse des dépenses s’explique par des augmentations de dépenses courantes (inflation), les ajustements salariaux prévus aux différentes conventions, le renouvellement de certains contrats, ainsi que les frais de financement des nouveaux projets ou le refinancement de projets en cours de remboursement. La hausse est également attribuable à la création d’un poste de chef à la prévention pour le service de protection et d’intervention d’urgence qui permettra de répondre aux obligations du nouveau schéma de couverture de risque incendie, ainsi que la quote-part de la Sûreté du Québec qui augmente de 94 000 \$.

Financement et intérêts

La hausse des frais de financement se stabilise avec une augmentation globale de 16,7 % malgré l’ajout du financement de 6 M\$ de projets, autant à l’ensemble qu’en dette de secteurs: patinoire, Faubourg phase 3,2, Vallon phase 2, rénovation de la bibliothèque, etc.

Nouveaux projets

112 690 \$ des nouvelles dépenses du budget permettent la participation de la Municipalité au programme de supplément de loyer (10 000 \$ par année) afin de répondre à la demande grandissante d’aide au logement. En environnement, les projets incluent l’achat de barils récupérateurs d’eau de pluie, la mise en place d’un programme de soutien à l’achat d’arbres, ainsi que la création d’un poste de Responsable de l’environnement. Pour sécuriser nos équipements informatiques et améliorer nos services, 37 000 \$ sont prévus pour divers services de cybersécurité et pour la refonte du site en véritable portail citoyen. En communications, de nouvelles enseignes pour mieux annoncer les événements et activités seront installées. Finalement, le conseil a bonifié la trousse d’accueil pour pouvoir en remettre aux nouveaux commerces et entreprises. Tous ces projets et actions répondent aux actions de la planification stratégique de développement durable, ainsi que des diverses politiques déjà adoptées par le conseil (MADA, famille, culturelle, etc.)

Matières résiduelles

Fait notable, nous anticipons une diminution des dépenses pour la gestion des matières résiduelles de 14 % avec l'implantation d'une nouvelle entente avec la MRC et 8 autres municipalités afin de mutualiser les services de collecte et transport.

REVENUS

Les principales hausses de revenus proviennent de la taxe foncière par la hausse des valeurs foncières et la croissance naturelle de la Municipalité (+493 349 \$), des droits de mutation (+100 000 \$), la correction des tarifs du camp de jour et de la programmation (+67 375 \$), ainsi que par l'ajustement du retour de la TVQ (+159 269 \$). Une subvention pour la réfection du chemin St-Norbert de 67 418 \$ complète le portrait.

Gestion de la dette

Au 31 décembre 2022, l'endettement à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 33 680 800 \$. Au 31 décembre 2023, l'endettement baissait de 2,4 % pour atteindre 32 862 900 \$ dont 45,2 % à l'ensemble, 40,2 % à des secteurs, 14 % au gouvernement du Québec et le reste (0,6 %) à d'autres entités.

« La dette est bien contrôlée et pour 2025, la dette à l'ensemble des contribuables est sur le point de rejoindre la valeur du budget, ce qui est très bon signe », précise Audrey Boisjoly.

Gestion des surplus

La bonne situation financière de la Municipalité permet de financer divers projets avec les surplus du fonds général pour un total de 142 086 \$. Pour 2025, cela permet de bonifier les aménagements paysager des enseignes installées en 2021, de mettre en place un programme d'aide financière à la rénovation pour le secteur du PIIA du noyau villageois, de financer l'implantation du nouveau site Internet, de bonifier la mise en place de panneaux de signalisation d'affichage et d'exposition, d'acquérir une souffleuse, d'animer les jardins collectifs et de compléter l'ajout de caméras de surveillance au parc et centre Pierre-Dalcourt.

« Ce qui est bien, c'est que l'appropriation de ce surplus de 142k\$ est seulement pour répondre aux enjeux budgétaires, précise Audrey Boisjoly. Ces projets n'ont pas d'impact sur le compte de taxes et n'auront pas à être financés plus tard. »

IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXES

L'impact de ce budget sur compte de taxes moyen pour une résidence d'une valeur de 330 000 \$ (valeur moyenne) sera une hausse de 1,8 %, soit 47,44 \$ de plus, taxes et compensations incluses.

Les compensations pour les services sont soit gelées ou en baisse. Celle pour l'assainissement des eaux est maintenue à 159 \$ tout comme celle pour le réseau d'aqueduc principal (Felix) maintenue à 138 \$. Celle pour la gestion des matières résiduelles diminue à 196 \$ (-14 %) tandis que celle pour les abonnés du réseau d'aqueduc Belleville passe à 962 \$ (-1 %).

« Nous sommes très satisfaits de la rapidité avec laquelle le milieu s'est mobilisé pour la mise en place du projet de Matières résiduelles Matawinie, mentionne Audrey Boisjoly. La mise en place de l'entente sur la gestion des matières résiduelles permet de voir les impacts dès cette année sur les comptes de taxes. »

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

Les projets pour les trois prochaines années misent principalement sur l'entretien de nos actifs pour que nos équipements soient de qualité, fonctionnels et durables. Cela inclus le remplacement du camion autopompe du service de protection et d'intervention d'urgence; la réfection de nombreux rangs et chemins selon notre plan de gestion des actifs; la réfection majeure de la rue Principale à laquelle nous continuons de travailler

très fort; la rénovation des bâtiments de la place de la Culture, soit le presbytère, le centre Yvon-Sarrazin et l'Église.

Des projets de développement permettent également de consolider nos actifs afin de s'assurer de maintenir des services de qualité qui répondent aux besoins de la communauté. Ainsi, un véhicule supplémentaire est requis pour le service de protection et d'intervention d'urgence, le développement du parc industriel, l'aménagement de traverses piétonnières sur le chemin de Joliette, le développement de la phase IV du Faubourg St-Félix, l'aménagement d'un abri pour abrasif, l'augmentation de la capacité de la station d'épuration Jacques-Brissette, le développement de la phase II de la patinoire couverte, ainsi que divers projets de consolidation du réseau d'aqueduc.

En tout, c'est près de 54,1 M\$ en développement de projets que nous annonçons pour les trois prochaines années et pour lesquels nous envisageons aller chercher 33,9 M\$ en subventions et contributions. 278 000 \$ en surplus seront également affectés à ces projets et près de 10 M\$ de ces projets seront financés par des dettes de secteur. Évidemment, cette planification est conditionnelle à l'obtention des subventions.

L'ensemble de ces projets est motivé par les divers plans d'action adoptés par le conseil municipal au cours des dernières années, principalement la planification stratégique de développement durable, mais également la politique culturelle, la politique familiale, la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), le plan de transport, le plan de maintien des actifs, etc.

Pour consulter les détails du budget et du PTI : www.st-felix-de-valois.com/budget-2025/

À compter de janvier 2025, les détails des projets, les justificatifs, le financement, ainsi que les échéanciers se retrouveront dans la section Projets du site Internet : <https://st-felix-de-valois.com/developpement/projets/>

- 30 -

Source : Mathieu Voghel-Robert
Service des communications
450 889-5589, poste 7713
communications@st-felix-de-valois.com